



Horaire du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019

RÉSOLUTION CA18 03 071

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération a pris connaissance des horaires proposés par la Commission sur le transport des personnes, lesquels seront mis en application par la Ville à compter du 1^{er} mai 2018; CONSIDÉRANT les obligations légales de l'agglomération de Mont-Tremblant en regard de la publication des horaires au moins 30 jours à l'avance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt, appuyé par madame Mélanie Matte

ET RÉSOLU d'adopter l'horaire des lignes « A » et « B » pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019, tel que proposé et déposé par la Commission sur le transport des personnes.

L'horaire du transport en commun peut être consulté au www.villedemont-tremblant.qc.ca

Pour toutes questions : 819 425-8614, poste 2609 ou inormandeau@villedemont-tremblant.qc.ca

Table for LIGNE A showing bus schedules for various routes (1-74) with columns for departure times and arrival times. Includes a vertical label 'DIRECTION CENTRE-VILLE' on the left and 'HEURES PROLONGÉES LES VENDREDIS ET SAMEDIS' on the right.

À noter que la section verte de la ligne A est en fonction lors des événements et du 24 au 31 décembre 2018

Table for LIGNE B showing bus schedules for various routes (1-74) with columns for departure times and arrival times. Includes a vertical label 'DIRECTION CENTRE-VILLE' on the left and 'HEURES PROLONGÉES LES VENDREDIS ET SAMEDIS' on the right.

AUCUN SERVICE : du 1^{er} mai au 22 juin 2018, du 9 octobre au 14 décembre 2018 et du 23 au 30 avril 2019